Challenge Équip' Athlé

PRÉAMBULE

L'objectif du Challenge Équip' Athlé est de

1. Proposer aux benjamins, minimes et cadets **une compétition par équipes se déroulant sur l'ensemble de l'année scolaire.**
2. Affirmer **le caractère ludique** de l'athlétisme en sortant du système pyramidal, *les finales nationales servant seulement à valoriser la compétition aux yeux des clubs et à offrir l'occasion d'un déplacement national à certains de nos minimes et cadets.*
3. Fonder **une démarche collective.**
4. Développer **un athlétisme de proximité accessible** à tous les clubs quels que soient leurs effectifs.

1501 Nature de la Compétition

1501.1 La FFA se réserve tous les droits relatifs à l'organisation de la finale nationale du Challenge Équip' Athlé. Elle délègue aux Ligues Régionales (qui peuvent déléguer aux Comités Départementaux) l'organisation des tours qualificatifs. **Elle délègue aux Conseils Interrégionaux l'organisation des finales B.**

1501.2 Le Challenge Équip' Athlé sera organisé conformément aux différents Règlements de la FFA. C'est une compétition par équipe de 4 à 6 athlètes comprenant une phase qualificative à 3 tours, **une finale nationale A pour les minimes et cadets et une finale B décentralisée pour les équipes minimes suivantes et pour les benjamins.**

1502 Épreuves

1502.1 La finale nationale A du Challenge Équip' Athlé se déroulera sur deux journées. Les finales B se dérouleront sur une journée.

1502.2 *Programme et possibilités de participation*

1502.2.1 Programme des finales et des tours automnal et printanier :

	Épreuves Benjamins	Épreuves Benjamines
FAMILLES		
Vitesse	50 m 100 m	50 m 100 m
Haies	50 m haies de 65 à 76 cm	50 m haies de 65 à 76 cm
Demi-fond Marche	1000 m 2000 m marche	1000 m 2000 m marche
Sauts de distances	Longueur Triple saut	Longueur Triple saut
Sauts avec barre	Hauteur Perche	Hauteur Perche
Lancers en translation	Poids Javelot	Poids Javelot
Lancers en rotation	Disque Marteau	Disque Marteau
Relais	4 x 60 m	4 x 60 m

	Épreuves Minimes Garçons	Épreuves Minimes Filles
FAMILLES		
Vitesse	50 m 100 m	50 m 100 m
Haies	80 m haies 100 m haies 200 m haies	50 m haies 80 m haies 200 m haies
Demi-fond Marche	1000 m 3000 m 3000 m marche	1000 m 2000 m 2000 m marche
Sauts de distances	Longueur Triple saut	Longueur Triple saut
Sauts avec barre	Hauteur Perche	Hauteur Perche
Lancers en translation	Poids Javelot	Poids Javelot
Lancers en rotation	Disque Marteau	Disque Marteau
Relais	4 x 60 m	4 x 60 m

	Épreuves Cadets	Épreuves Cadettes
FAMILLES		
Vitesse	100 m 300 m	100 m 300 m
Haies	110 m haies 320 m haies	100 haies 320 haies
Demi-fond Marche	800 m 1500 m 3000 m marche	800 m 1500 m 3000 m marche
Sauts de distances	Longueur Triple saut	Longueur Triple saut
Sauts avec barre	Hauteur Perche	Hauteur Perche
Lancers en translation	Poids Javelot	Poids Javelot
Lancers en rotation	Disque Marteau	Disque Marteau
Relais	4 x 100 m	4 x 100 m

1502.2.2 Programme du tour hivernal :

Pour la phase en salle qui ne pourra être organisée dans certaines ligues ou dans certains départements que dans un gymnase type C - 44 x 24 -, le programme sera pour les trois catégories : 30 m (ou 50 m), 30 m haies (ou 50 m haies), hauteur, longueur (ou penta bonds), poids (ou lancer de médecine-ball d'un poids équivalent). Dans la mesure où les compétitions peuvent se dérouler dans une salle adaptée, **il est impératif pour les cadets et, nettement préférable pour les minimes, d'utiliser le 50 m, le 50 m haies, la longueur et le poids.**

	Épreuves
FAMILLES	
Vitesse	50 m 30 m (gymnase)
Haies	50 m haies 30 m haies (gymnase)
Sauts de distances	Longueur Triple saut Penta bonds départ arrêté (gymnase)
Sauts avec barre	Hauteur Perche
Lancers en translation	Poids Médecine ball lancer arrière

NB : 50 haies BG/BF : 5 haies MG : 0.84 Int. 8.5 /MF : 0.76 Int. 8 4 haies
Médecine-ball BF 2kg / BG, MF et CF 3 kg / MG 4 kg / CG 5 kg

1502.3 Challenges décernés :

- FINALE A
  - Deux pour les meilleurs clubs **masculins** en **minimes et cadets**
    Deux pour les meilleurs clubs **féminins** en **minimes et cadettes.**
- FINALE B
  - Deux pour les meilleurs clubs **masculins** en **minimes et benjamins.**
  - Deux pour les meilleurs clubs **féminins** en **minimes et benjamines.**

1502.4 Règlements Techniques des épreuves.

Toutes les dispositions des règlements internationaux et des règlements nationaux de compétition seront appliquées avec les précisions suivantes :

1502.4.1 Composition des équipes

a). Une équipe se compose de 4 athlètes au minimum à 6 au maximum

b) Pour tous les tours la composition devra être déposée avant le début du tour concerné.

c) Aucun remplacement n'est autorisé dès que la compétition a débuté.

d) La composition d'équipe peut être modifiée entre chaque tour.

Des équipes incomplètes ou mixtes (plusieurs clubs) peuvent être autorisées à concourir. Elles ne peuvent prétendre à une qualification.

1502.4.2 Participation individuelle

a) Les athlètes disputent au plus un triathlon tels que définis pour les Pointes d'Or :

Triathlon Benjamin :

- **une course, un saut, un lancer.**

Triathlon minime ou cadet :

- **LIBRE : une course, un saut, un lancer.**
- **TECHNIQUE : 2 concours, une course.**
- **SPECIAL : demi fond ou marche, un concours, une épreuve libre (si 2ème course, elle doit être inférieure à 200 m).**

Pas de triathlon spécial lors du tour hivernal.

b) Chaque athlète peut participer, en plus de ses épreuves individuelles, au relais 4 x 60 mètres ou 4 x 100 mètres.

c) Le nombre de participants d'une équipe dans une même épreuve est limité à 3.

Le non respect de cette clause entraînera pour l'équipe l'annulation de l'ensemble des cotations concernées, à l'exception des deux plus faibles.

Afin de permettre aux athlètes la participation la plus large lorsque le tour régional est organisé sur 2 tours, les athlètes peuvent participer à une seule épreuve d'encadrement en plus de leur participation au Challenge EQUIP ATHLE .

Les Officiels LOGICA ne devront pas oublier de mettre HC les athlètes participant à ces épreuves d'encadrement

1502.4.3 *Nombre d'essais*

- Lancer et saut de distance : 4 essais par athlète.
- Hauteur et perche : 8 essais maximum par athlète. **Si le 8ème essai est réussi il est accordé une tentative à une hauteur supérieure jusqu'au 1er échec.**

1502.5 *Jeune Juge*

a) Chaque équipe peut présenter un jeune juge titulaire d'une licence FFA (compétition, encadrement ou loisir) des seules catégories **Benjamin, Minime ou un juge de catégorie Cadet**, mais celui-ci n'est pas obligatoirement de la même catégorie que son équipe.

b) Afin de valoriser la présence d'un Jeune Juge dans l'équipe et de mettre sa performance de niveau avec celle des autres athlètes de l'équipe, un Jeune Juge certifié (titulaire d'une carte d'officiel scolaire – UGSEL / UNSS – ou ayant reçu une formation Départementale ou Régionale certifiée par le Département ou la Ligue concernée) sera crédité de **20** points pour son équipe. **S'il est de catégorie Cadet, il devra être au moins juge départemental ou avoir été jeune juge certifié.**
Cette cotation sera de **5** points pour un Jeune Juge non **certifié.**

c) Le Jeune Juge doit avoir officié **réellement** lors du tour concerné (et ne peut de ce fait marquer des points comme athlète lors de ce tour) et figurer sur le résultat de l'équipe pour permettre sa comptabilisation.

1502. 6 *Cotations*

a) Les performances des athlètes sont cotées à la table en vigueur, disponible en ligne sur le site FFA. Les épreuves non standard (30 m, 30 m haies, penta bonds, médecine ball) sont cotées à la table éditée par la CNJ dernière version.

b) Un abandon, une disqualification ou une performance nulle dans une épreuve individuelle entraîne une cotation de 1 point.

c) Cotation des relais à la table, mais :

- Une faute entraîne le retrait de 5 points à la performance réalisée;
- Deux ou trois fautes entraînent la cotation de 2 points
- Un abandon entraîne la cotation d'un point.

Nota : Il est donc important de toujours enregistrer le chrono d'une équipe ayant terminé le relais

1502.7 *Totalisation des cotations pour l'équipe*

- **Tour automnal**
  5 familles :

Sprint – Haies – Demi fond marche – Sauts – Lancers + le Relais

Prise en compte de **9 performances.**

1 dans chacune des 5 familles + celle du relais soit 6 performances + 3 meilleures performances suivantes.

- **Tour hivernal**
  4 familles : Sprint – Haies – Sauts – Lancers

1/ Prise en compte de **9 performances** 1 dans chacune des 4 familles soit sprint / haies / sauts / lancers + 5 meilleures performances suivantes.

Pas de demi fond / marche.

2/ Possibilité de doubler dans la même famille si on fait un triathlon.

- **Tour printanier**
  **Pour avoir accès au Tour Printanier les clubs devront avoir réalisé un minimum de points aux 2 premiers tours.*

Les épreuves du tour printanier sont réparties en **7 familles** : vitesse, haies, demi-fond/marche, sauts de distances, sauts avec barres, lancers en translation (poids, javelot), lancers en rotation (disque, marteau) plus le relais.

Pour établir le classement, **12 performances** (1 par famille ; celle du relais plus les 4 meilleures performances suivantes) sont prises en compte. **Il s'y ajoute éventuellement les points de jeune juge.**

L'absence de cotation dans une famille n'est pas éliminatoire.

1503 Qualifications - Engagements

1503.1 32 équipes sont retenues pour participer à **la finale nationale A** de chacun des quatre challenges par catégorie soit les 23 meilleurs totaux régionaux plus les meilleurs totaux nationaux des équipes premières de clubs non qualifiées directement

1503.2 Des finales B interrégionales pour les équipes **minimes** Masculins et féminins non qualifiés en finale A et des finales interréglonales pour les équipes **benjamins** et **benjamines** seront organisées. La composition des finales B est laissée à l'initiative des Interrégions.

1503.3 La qualification pour la phase finale s'effectue d'abord par comparaison des **totaux du tour printanier au niveau régional.**

Ainsi, pour chaque région et dans chaque catégorie (MINIMES M et F, CADETS, CADETTES, le 1er club du tour printanier est automatiquement qualifié pour la finale. (cf.1503.4).

La CNJ complète éventuellement la liste des qualifiés **en comparant au plan national** les totaux des équipes premières **non qualifiées directement.**

Dans ce cas le total des 2 premiers tours ne doit pas être inférieur à 270 points pour prétendre à une qualification.

1503.4 Les phases régionales comportent 3 tours : 2 en plein air, automne et printemps, et un hivernal en salle.

Chaque équipe **doit obligatoirement avoir été classée à chacun des tours** pour prétendre à la qualification pour une des finales.

1503.5 L'organisation des phases régionales est laissée à l'initiative des ligues. Celles-ci peuvent décider de déléguer un ou l'ensemble des 3 tours à leurs comités départementaux ou scinder les phases régionales en 2 ou plusieurs zones.

Il appartient à chaque ligue régionale de VALIDER le calendrier des phases régionales du challenge EQUIP ATHLE et d'en informer la CNJ en communiquant à celle-ci les coordonnées du responsable des compétitions concernées

1503.6 Chaque tour local automnal et printanier en plein air **peut** se dérouler sur deux jours afin de permettre des durées de compétition aussi brèves que possible mais il y a un seul classement pour chacune des deux journées.

Le programme des deux journées est laissé à l'initiative des organisateurs, en fonction des disponibilités (notamment des stades), mais devra respecter le règlement sur le total des deux journées pour la participation au Challenge Equip' Athlé .

Le classement national sera affiché sur le site fédéral pour chaque tour ainsi qu'un classement général après les tours automnal et hivernal.

1503.7 Le tour en salle se déroule sur un programme réduit et *ad hoc* pour que ce tour puisse être organisé au niveau de chaque département.

1503.8 Périodes d'organisation : elles sont déterminées tous les ans et publiées sur le site www.athle.com

Pour la finale nationale chaque athlète de l'équipe doit être présent lors du retrait des dossards et muni de sa licence avec photographie.

1504 Contrôle antidopage

Le contrôle antidopage s'exercera conformément aux directives du contrôle antidopage de la FFA.

1505 Dispositions diverses

Indemnisation

Selon les modalités de la circulaire financière définies pour les épreuves nationales par équipes.